

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE-BRIANCE-GORRE**

**ETAT DES RESTES A REALISER
EXERCICE BUDGETAIRE 2020**

SECTION INVESTISSEMENT – DEPENSES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2020	RESTES A REALISER AU 31/12/2020
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	46 395,00 €	25 165,28 €
23	Immobilisations en cours	6 183 933,00 €	1 992 446,74 €
	TOTAL	6 231 328,00 €	2 017 612,02 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2020	RESTES A REALISER AU 31/12/2020
13	Subventions d'investissement	2 015 362,00 €	1 020 535,05 €
	TOTAL	2 015 362,00 €	1 020 535,05 €

Fait à AIXE-sur-VIENNE,
Le 29 janvier 2021
Le Président



SYNDICAT DES EAUX
VBG
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice **LEBOUTET**

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice **112**
Nombre de membres présents**56**
Nombre de suffrages exprimés**61**
VOTES : Pour.....**61**
Contre.....**0**
Abstentions.....**0**

Date de convocation : **19 MARS 2021**

Présenté par le Vice-Président délégué,
Gaston CHASSAIN
A BOSMIE L'AIGUILLE, le 01 avril 2021
Le Vice-Président,



Gaston CHASSAIN
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire
A BOSMIE L'AIGUILLE, le 01 avril 2021

Les membres du Comité Syndical,

[A large area of the page is filled with numerous handwritten signatures in black and blue ink, representing the members of the Syndical Committee.]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le

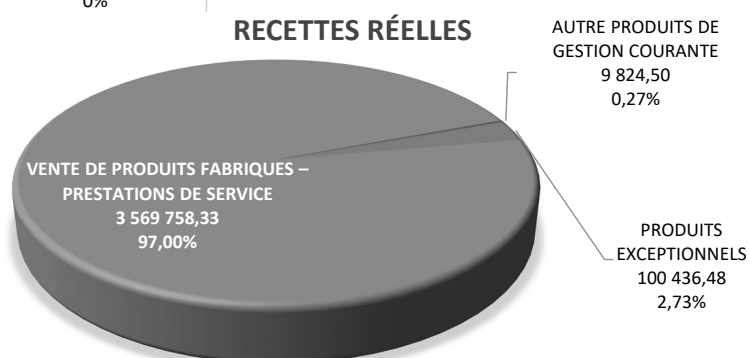
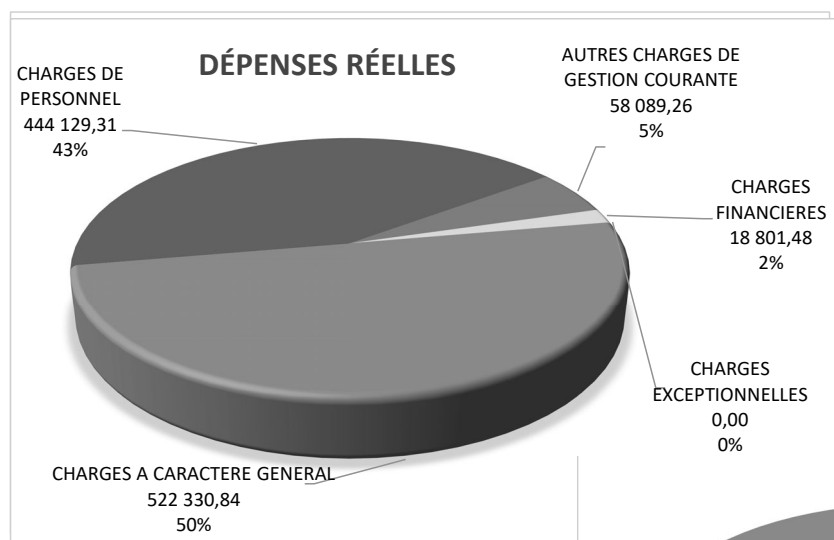
Note de synthèse de présentation du compte administratif VBG 2020

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes émis sur l'exercice et présente les résultats comptables.

A - Section d'exploitation

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2020"	Mandats ou titres émis en 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	667 588,00	522 330,84
012	CHARGES DE PERSONNEL	477 000,00	444 129,31
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	64 100,00	58 089,26
66	CHARGES FINANCIERES	20 000,00	18 801,48
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 233 688,00	1 043 350,89
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 171 792,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 398 000,00	2 346 512,55
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		3 569 792,00	2 346 512,55
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 803 480,00	3 389 863,44
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 181 000,00	3 569 758,33
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	9 824,50
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,07
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	117 995,00	100 436,48
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 308 995,00	3 680 021,38
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	493 480,00	493 476,04
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		493 480,00	493 476,04
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 802 475,00	4 173 497,42
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 001 005,00	1 001 005,79
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 803 480,00	5 174 503,21



1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2020"	Mandats ou titres émis en 2020
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	264 000,00	263 605,85
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 395,00	13 796,72
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 183 933,00	2 844 486,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	6 497 333,00	3 121 888,57
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	493 480,00	493 476,04
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	137 271,00	137 270,70
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	628 746,00	630 746,74
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 126 079,00	3 752 635,31
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	902 411,00	902 410,40
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 028 490,00	4 655 045,71
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	1 836 708,00	1 836 708,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	2 015 362,00	926 843,25
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	332 086,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	137 271,00	137 270,70
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 321 427,00	2 900 821,95
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 171 792,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 398 000,00	2 346 512,55
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	137 271,00	137 270,70
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 707 063,00	2 483 783,25
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 028 490,00	5 384 605,20
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 028 490,00	5 384 605,20

détail dépenses et R.A.R.

Libellé des opérations	REALISE	RESTES A REALISER
Renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes du VIGEN - DUP	2 900,58	0,00
Etude diagnostic du réseau pour mise en place de compteurs de sectorisation sur 6 communes de l'agence Adour-Garonne (Marché SOCAMA)	5 565,56	0,00
Construction des locaux	74 998,90	0,00
Station d'alerte et bêche de stockage - Protection de la prise d'eaux brutes en Briance - LE VIGEN	11 693,45	20 578,45
Marché à bons de commandes (petits travaux sur canalisations, branchements, etc...)	84 086,18	0,00
Accord-cadre réhabilitation des équipements hydrauliques	667 663,80	0,00
Accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA	10 566,40	8 600,00
Accord-cadre Clôtures des périmètres des ouvrages	14 561,61	0,00
Bêche de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT	18 997,24	17 620,99
Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux	8 805,43	0,00
Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef	13 598,50	2 084,00
Mise en place d'équipements spécifiques sur le territoire syndical - Equipements pour lutter contre les fuites - 6 compteurs de sectorisation (AELB) et Mise en place d'actions correctives pour lutter contre les CVM sur les communes de LADIGNAC LE LONG, LA MEYZE et LA PORCHERIE - Travaux de mise en place de purges automatiques sur les conduites PVC collés posées avant 1980 relargant des CVM + frais de prélèvements et d'analyses d'eau labo VDL	79 156,80	0,00
Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC	38 637,11	137 985,75
TRAVAUX DIVERS : échelle simple pour mise en sécurité Station des Crozes, échelle accès à la cuve réservoir de Brelaudie FLAVIGNAC, vanne motorisée à la Chapelle Blanche - SAINT VICTURNIEN, Mise en place d'un surpresseur individuel au réservoir de Roussis - COGNAC LA FORET, Etude SNCF pour traversée sous voie ferrée - Moulin de Boussignac - SAINT BRICE SUR VIENNE	9 569,75	0,00
S/total Programmes TRAVAUX 2015 - 2016- 2017 - 2018 et 2019	1 040 801,31	186 869,19
Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC - Etudes et prestations diverses : études géotechniques (17 000 €), diagnostic GC (Alpes Controles : 28 700 €), Etude de traitabilité (Alcyor : 38 535,24 €),etc...	53 173,25	27 631,00
Travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bêche de stockage + station d'alerte, y compris études et prestations diverses : diagnostics amiante et GC, Contrôle des soudures Inox, dévoiement ligne HT ENEDIS, etc...	1 980,00	27 220,34
Mise en conformité des périmètres de protection autour des captages (DUP) - Lancement des études préalables sur les Crozes et la Chapelle blanche	0,00	10 645,00
Programme d'extensions subventionné par le Département (St Yrieix - Royères)	64 735,70	0,00
AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations	250 088,05	133 797,01
AC renouvellement canalisations	315 445,11	351 721,00
Réhabilitation ouvrages d'art : mise en sécurité des ouvrages : commande 27/2020 : 18 030 € -	0,00	18 030,00
Travaux : Bêche de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT, y compris prestations diverses : défrichage, Contrôle des soudures Inox,dévoie-ment ligne HT, etc...	719 037,84	950 967,04
Etude de connaissance patrimoniale LA MEYZE, LA PORCHERIE, LADIGNAC, SEREILHAC, Saint GERMAIN les BELLES, Saint VITTE sur BRIANCE et GLANGES (1ère phase)	0,00	15 300,00
LA MEYZE - Substitution de la ressource en eau souterraine - «La Bastide» «Entraygas» et «Maison Neuve» + commande 25/2020 : 13 755,05 €	990,00	223 747,05
AMO pour le Diagnostic du réseau AEP Marval, La Chapelle et Pensol (Marché Infralim)	0,00	2 000,00
Lot 1 - Diagnostic des installations de production et distribution d'eau potable Marval, La Chapelle et Pensol (Marché LARBRE Ingénierie)	0,00	22 107,00
Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement et le renforcement des conduites sur Marval, La Chapelle, Pensol	4 211,41	12 217,11
PROGRAMME DE SECTORISATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (Marval, La Chapelle et Pensol) Lot n° 1 – Fourniture et pose des compteurs de sectorisation et travaux associés Lot n° 2 – Fourniture et pose des équipements de télégestion	67 688,26	0,00
PROGRAMME DE SECTORISATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE - Lot n° 2 – Fourniture et pose des équipements de télégestion	15 005,00	7 179,00
Renouvellement des conduites de distribution dans le cadre de la lutte contre les CVM - Commune de PENSOL - Secteur « les Tâches » et « Masgonty »	292 841,30	0,00
Réalisation d'un aménagement provisoire d'une route en enrobés - Travaux de réfection de voirie dans le Bourg de MARVAL	18 246,99	0,00
TRAVAUX DIVERS : Raccordement électrique - commune de Marval - Puy Chevalier / Mise en place réenclencheur automatique - station des Vergnes - LA PORCHERIE / Raccordement et branchement électrique réservoir Le Puy à Bussièrre Galant	241,80	3 016,00
s/total Programme TRAVAUX 2020	1 803 684,71	1 805 577,55
TOTAL BP 2020 soit 46%	2 844 486,02	1 992 446,74
ACHAT DE TERRAIN	1 168,00	0,00
ACHAT DE MATERIEL - AGENCEMENTS	12 628,72	25 165,28

détail recettes équipement et R.A.R.

Crédits inscrits	Réalisé	Reste à réaliser	Libellé des opérations
20 978,34	6 580,91	0,00	Subvention AELB protection de la prise d'eaux brutes en Briance (DUP)
20 978,34	6 580,91	0,00	s/total Programme TRAVAUX 2015
12 650,00	0,00	12 650,00	subvention AEAdour-Garonne étude diagnostic des 6 communes du bassin Adour-Garonne
31 025,00	45 298,00	12 650,00	s/total Programme TRAVAUX 2017
210 000,00	210 000,00	0,00	subvention DETR construction du siège social / 300 000 au total
3 150,00		0,00	Subvention Dpt87 diagnostic réseau de la commune de LADIGNAC-LE-LONG
56 865,00	52 712,10	0,00	Subvention AEAdour-Garonne compteurs de secto sur réseau de la commune de LADIGNAC LE LONG
36 914,00	35 864,40	0,00	Subvention AEAdour-Garonne diagnostic réseau de la commune de LADIGNAC LE LONG
8 311,44	0,00	0,00	Subvention Dpt87 programme extension pour habitations existantes à Bussière Galant, Isle et St Martin de Jussac - solde versé en 2019 tx à Flavignac non éligibles
43 522,01	28 117,40	0,00	Subvention DETR Travaux CVM urgence sanitaire tranche complémentaire remplacement de 5 tronçons
358 762,45	326 693,90		s/total Programme TRAVAUX 2018
33 000,00	33 000,00	0,00	Subvention AELB système d'étude patrimoniale du réseau (6 compteurs + télégestion)
13 840,00	13 440,00	0,00	Subvention Dpt87 - MISE EN PLACE D'ACTIONS CORRECTIVES POUR LUTTER CONTRE LES CVM SUR LES COMMUNES DE LADIGNAC LE LONG, LA MEYZE ET LA PORCHERIE - TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE PURGES AUTOMATIQUES SUR LES CONDUITES PVC COLLES POSEES AVANT 1980 RELARGANT DES CVM
8 631,00	8 631,00	0,00	Subvention DETR Installation de purges automatiques communes de LADIGNAC, LA MEYZE ET LA PORCHERIE
14 000,00	14 000,00	0,00	Dpt87 : Modification du réseau pour aménagement carrefour RD704 et 11A3 à SAINT MAURICE LES BROUSSES
2 328 033,00	96 607,72	69 471,00	s/total TRAVAUX 2019
2 392,25	2 392,21	0,00	Subvention DETR - Installation de 4 purges automatiques sur le réseau d'eau potable (EX SIAEP MARVAL)
327 360,00	122 760,00	286 440,00	Subvention AELB construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat/409 200 au total
433 800,00		0,00	Subvention AELB station de SOLIGNAC - station d'alerte travaux dans PPC de la prise d'eau du Vigen sur la Briance / 433 800 au total
110 400,00	110 400,00	171 600,00	Subvention Dpt87 construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat / 184 000 au total
123 360,00		0,00	Subvention Dpt87 - Renforcement et sécurisation de la distribution d'eau potable sur les communes de BEYNAC, BURGNAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et la partie Sud-Ouest de la commune d'AIXE SUR VIENNE
26 250,00		0,00	Subvention DPT87 - Renforcement des périmètres de protection réglementaires autour des puits et captages – travaux et études préalables – communes de SEREILHAC et SAINT VICTURNIEN
100 000,00	25 200,00	74 800,00	Subvention Dpt87 - Commune de LA MEYZE – substitution de la ressource en eau souterraine – lieux-dits : « La Bastide » - « Entraygas » et « Maison Neuve »
11 600,00		0,00	Subvention Dpt87 renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes en Briance (travaux d'aménagement des berges)
62 500,00	18 750,00	43 750,00	Subvention DETR Substitution de la ressource en eau entre La Bastide et Maison Neuve à LA MEYZE
29 000,00	3 396,00	25 604,00	Dpt87 : Réalimentation des hameaux de Doumingeas, Le Buisson et Pommet à Ladignac-le-Long par le syndicat
24 400,00	24 400,00	0,00	Dpt87 : Extension du réseau à PIERRE BUFFIERE, ROYERES, SAINT YRIEIX-LA-PERCHE
70 000,00	21 000,00	45 910,80	Dpt87 : Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
18 000,00	1 701,60	16 298,40	Dpt87 : Mise en sécurité des réservoirs de FLAVIGNAC, CIEUX, ISLE, GLANGES et SAINT YRIEIX-LA-PERCHE
4 410,00		10 710,00	Subvention AELB - Etude de connaissance patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable par la mission principale de mise à jour de la cartographie SIG des communes de LA MEYZE, LA PORCHERIE, LADIGNAC LE LONG et SEREILHAC / 14 700 au total
5 900,00		5 438,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
28 870,80		25 692,80	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
36 000,00		20 306,47	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Mise en place de compteurs de Sectorisation
37 738,00		33 844,13	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Sectorisation
101 520,00	96 833,67	0,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE -Renforcement du réseau de distribution - Les Taches- Commune de PENSOL
140 000,00	42 000,00	98 000,00	Subvention Dpt87 construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat - 2ème tranche
9 320,00	9 320,00	0,00	Subvention Dpt87 modification du réseau carrefour de Saint Maurice-les-Brousses RD704 et 11a3
10 500,00		7 380,45	Subvention AELB - Interconnexion de secours SEREILHAC
117 200,00	15 611,10	101 588,90	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau Bussière-Galant, Coussac-Bonneval, Ladignac-le-Long, La Meyze et St Jean-Ligoure
1 700,00	510,00	1 020,00	Subvention Dpt87 étude complémentaire de connaissance patrimoniale sur La Meyze, La Porcherie, Ladignac-Le-Long, Séreilhac, Saint Germain-les-Belles, Glanges et St Vitte/Briance
7 240,00	2 172,00	5 068,00	Subvention Dpt87 mise en sécurité de la station des Crozes
52 500,00	15 750,00	34 433,10	Subvention AELB Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
8 750,00	6 150,38	0,00	subvention DETR Interconnexion de secours à La Roche Barrat - SEREILHAC
8 750,00	6 150,38	0,00	subvention Dpt87 interconnexion avec Sytepol pour sécurisation de SEREILHAC
2 015 363,00	926 843,25	1 020 535,05	TOTAL B.P. 2020

Section d'exploitation

Dépenses	3 389 863,44 €
Recettes	5 174 503,21 €
Résultat cumulé	1 784 639,77 €

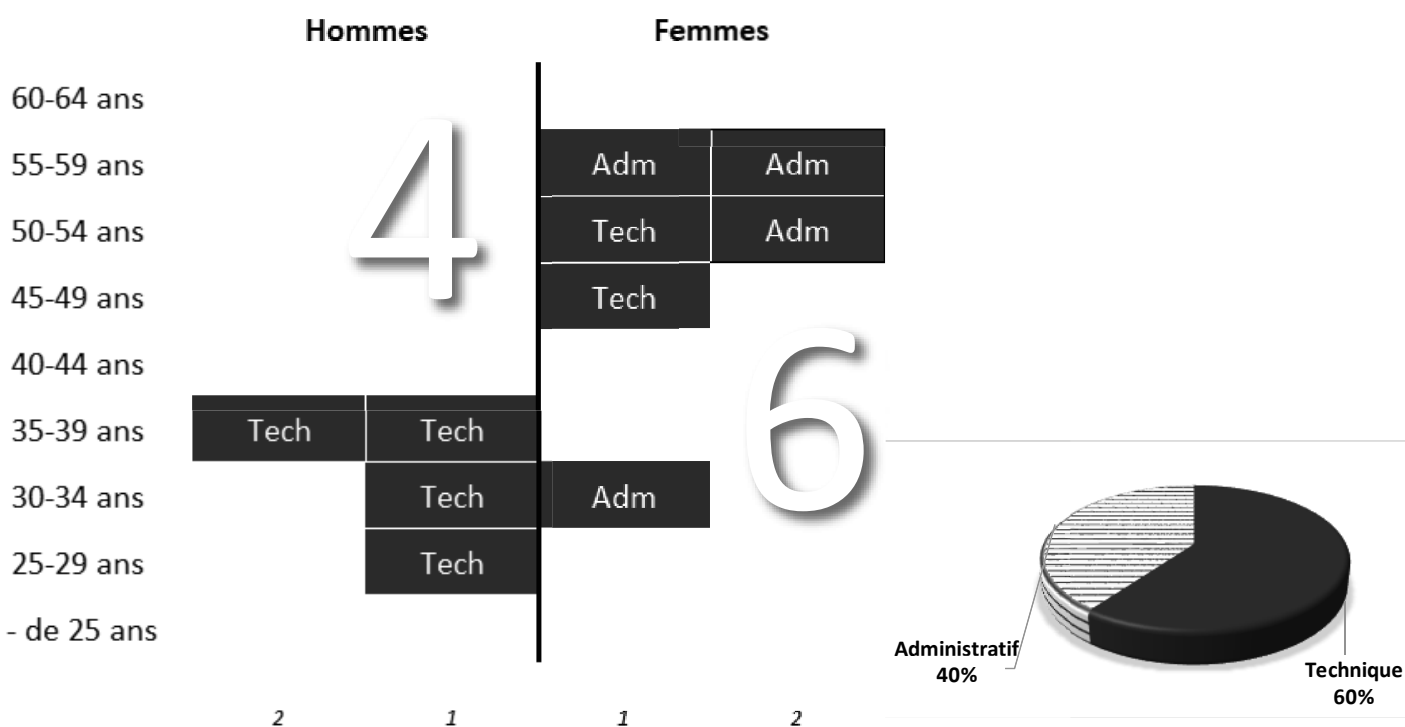
Section d'investissement

Dépenses	4 655 045,71 €
Recettes	5 384 605,20 €
Résultat cumulé	729 559,49 €

1) Structure des effectifs

Evolution des effectifs	2016		2017		2018		2019		2020	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	8	7,15	8	7,15	9	8,15	9	8,30	9	8,30
Non titulaires permanents	0	0	2	2	1	1	1	1	1	1
Contrat pour accroissement temporaire d'activité	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1

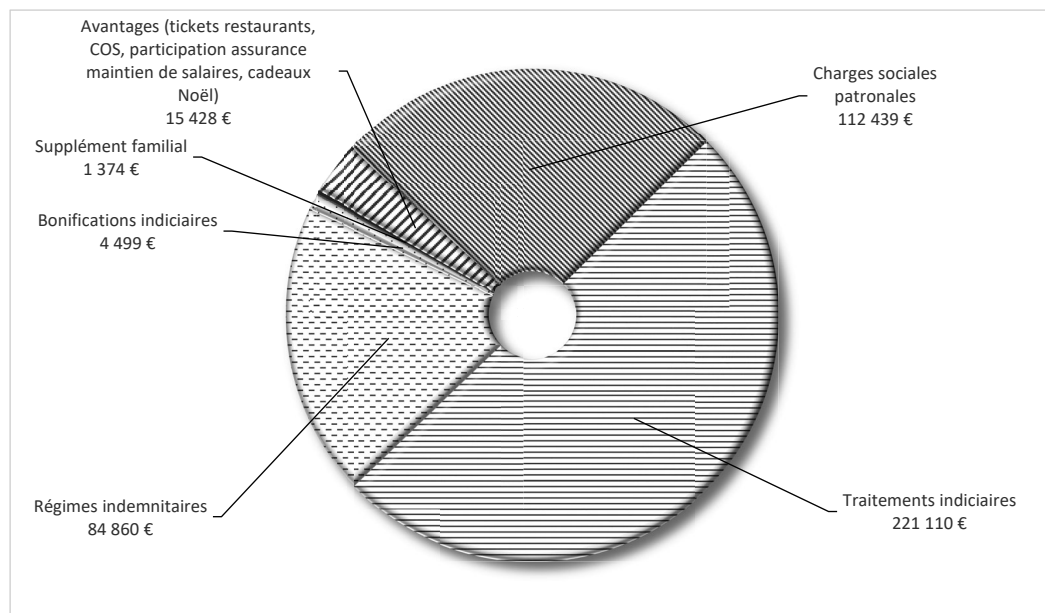
2) Pyramide des ages



Charges de personnel

Au titre de l'année 2020, tous chapitres confondus les dépenses de personnel s'élèvent à 439 709 €.

Dans ce montant on peut notamment trouver :



Etat de la dette

Le remboursement du capital des emprunts en cours du syndicat représente 263 606 € en 2020 contre 297 110 € en 2019, avec un encours de la dette totale de **2 799 827,70 €** au 31 décembre 2020 soit 55.57 € par abonné.

Le remboursement de l'annuité de la dette en 2020 a pesé pour 5.56 € par abonné.

Au 31 décembre 2020, la **capacité de désendettement** du Syndicat est d'environ **3.5 années**.

La structure de la dette ne représente pas de danger, tous les emprunts sont à taux fixe.

Le compte administratif de l'exercice 2020 est présenté à l'ensemble des membres présents par le vice-président, Gaston CHASSAIN, chargé des finances.

Fait à Aix sur Vienne

le 1^{er} avril 2021

Le Président

Maurice LEBOUTET

Résultats budgétaires de l'exercice

31800 - SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 028 490,00	4 803 480,00	12 831 970,00
Titres de recette émis (b)	5 397 527,74	4 173 497,42	9 571 025,16
Réductions de titres (c)	12 922,54		12 922,54
Recettes nettes (d = b - c)	5 384 605,20	4 173 497,42	9 558 102,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 028 490,00	4 803 480,00	12 831 970,00
Mandats émis (f)	3 752 635,31	3 407 971,88	7 160 607,19
Annulations de mandats (g)		18 108,44	18 108,44
Depenses nettes (h = f - g)	3 752 635,31	3 389 863,44	7 142 498,75
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 631 969,89	783 633,98	2 415 603,87
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31800 - SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-723 535,86		1 631 969,89	-178 874,54	729 559,49
Fonctionnement	2 658 111,95	1 836 708,00	783 633,98	179 601,84	1 784 639,77
TOTAL I	1 934 576,09	1 836 708,00	2 415 603,87	727,30	2 514 199,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 934 576,09	1 836 708,00	2 415 603,87	727,30	2 514 199,26

Intégration des résultats du SIAEP MARVAL-LA CHAPELLE MONTBRANDEIX-PENSOL dissous le 31/12/2019.

ARRETE - SIGNATURES

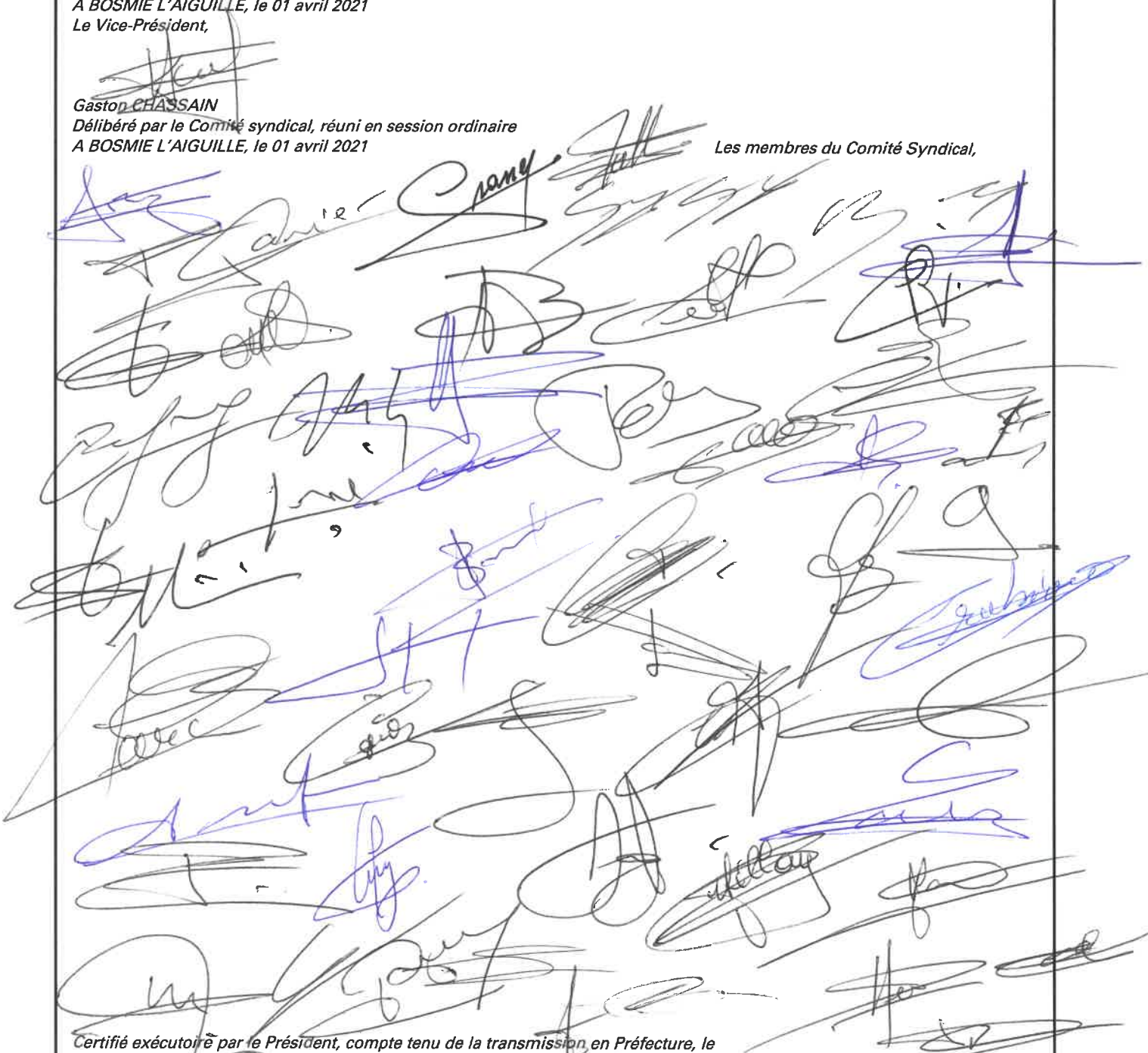
Nombre de membres en exercice **112**
Nombre de membres présents **57**
Nombre de suffrages exprimés **63**
VOTES : Pour.....**63**
 Contre.....**0**
 Abstentions.....**0**

Date de convocation : **19 MARS 2021**

Présenté par le Vice-Président délégué,
Gaston CHASSAIN
A BOSMIE L'AIGUILLE, le 01 avril 2021
Le Vice-Président,

Gaston CHASSAIN
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire
A BOSMIE L'AIGUILLE, le 01 avril 2021

Les membres du Comité Syndical,



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le

Note de synthèse de présentation du budget primitif 2021

Le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2021.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2021 en date du 25 février 2021.

Ce projet atteint un volume global de 14,232 M€ en hausse de 10,91% par rapport au budget 2020 (12,832 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes : 5,389 M€ en fonctionnement et 8,843 M€ en investissement.

Il présente les principaux points :

- 512 000 € pour le poste Charges de personnel prenant en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice et le recrutement d'un adjoint administratif et d'un adjoint technique lié à l'extension du périmètre syndical sur ces trois dernières années et à la réorganisation des services. Les charges de personnel représentent au budget 41,92% des dépenses réelles de fonctionnement.
- 599 258 € de charges de gestion courante contre 522 330,84 € en 2020. Cette augmentation est constatée essentiellement sur les postes suivants :
 - études et recherches correspondant essentiellement à l'étude sur l'aire d'alimentation du captage de la Grillère pour la reconquête de la qualité des eaux
 - pour le volet communication pour améliorer la visibilité du Syndicat, maître d'ouvrage, au travers de la mise en place de panneaux d'identification sur les ouvrages de la collectivité, entre autres, mais aussi l'organisation d'une visite de certaines installations du Syndicat sur une journée pour les délégués courant 2021. Cette visite programmée en 2020 après les élections n'avait pas pu se concrétiser à cause de la crise sanitaire.
- Les charges financières à hauteur de 17 000 € en fonctionnement et de 246 000 € de remboursement du capital des emprunts en investissement ont baissé de l'ordre de 1 %.
- 3 358 000 € (3 543 484,94 € en 2020) de recettes de surtaxe en légère baisse (5%) due à la baisse des consommations des deux principaux industriels, au maintien des consommations domestiques et au montant des impayés qui est également à prendre en compte.

Le niveau d'investissement a augmenté de 28,41 % : les prévisions des dépenses d'équipements s'élèvent à 7 940 675 € H.T. y compris les restes à réaliser contre à 6 183 933 € H.T. en 2020. Ces dépenses représentent près de 151.73 € par abonné.

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du 25 février 2021 faisait état d'un programme d'investissement très ambitieux sur les 5 prochaines années générant un besoin de financement à compter de l'année 2022 lié essentiellement aux travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement des eaux de SOLIGNAC.

Pour que ce programme d'investissement ait un impact limité sur les tarifs appliqués et sur l'endettement de la collectivité, le budget primitif 2021 qui est présenté tient compte d'un lissage des travaux sur les 5 prochaines années en fonction des priorités.

Ainsi le besoin de financement sera limité et n'impactera pas le prix de l'eau à court terme conformément au vote des tarifs décidé par le Comité syndical en date du 1er décembre 2020.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2021 sont les suivantes :

■ Phase préparatoire aux travaux de modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC :	380 000,00 €
■ Travaux sur les PPC du VIGEN, de SEREILHAC et de Saint VICTURNIEN :	1 085 000,00 €
■ Instrumentation des ressources en eau souterraine :	95 000,00 €
■ Interventions sur le réseau AEP :	3 615 730,00 €
■ Construction d'une station de Neutralisation à RILHAC LASTOURS :	412 498,00 €
■ Réhabilitation d'ouvrages d'art et mise en sécurité :	210 000,00 €

Pour l'année 2021, le montant affecté aux interventions sur le réseau (renouvellement, renforcement et sécurisation) de 3 615 730,00 € HT est important du fait, entre autres, des aides exceptionnelles accordées pour le renouvellement des canalisations fuyardes au travers des différents appels à projets.

Le financement de ce projet de budget s'appuie principalement sur les sources de financement suivantes :

- la surtaxe syndicale, conformément aux tarifs votés lors de l'assemblée générale du 1er décembre 2020 sans augmentation, en termes de recettes d'exploitation
- les recettes réelles d'investissement sont estimées à 3 855 735 €. Elles comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE, des agences de l'eau LOIRE-BRETAGNE et ADOUR-GARONNE et de l'ETAT (DETR) chiffrées à 3 446 689 € avec des montants importants accordés au travers des appels à projets initiés par le Plan de Relance.
- les dotations aux amortissements à hauteur de 2 220 000 € participent à l'autofinancement.

Après avoir pris en compte l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement), la prévision d'un emprunt proposé pour équilibrer la section d'investissement a été arrêtée à 139 046,00 €. La mobilisation effective de cette autorisation d'emprunt sera conditionnée, comme chaque année, par les réalisations d'exercice et des besoins de trésorerie.

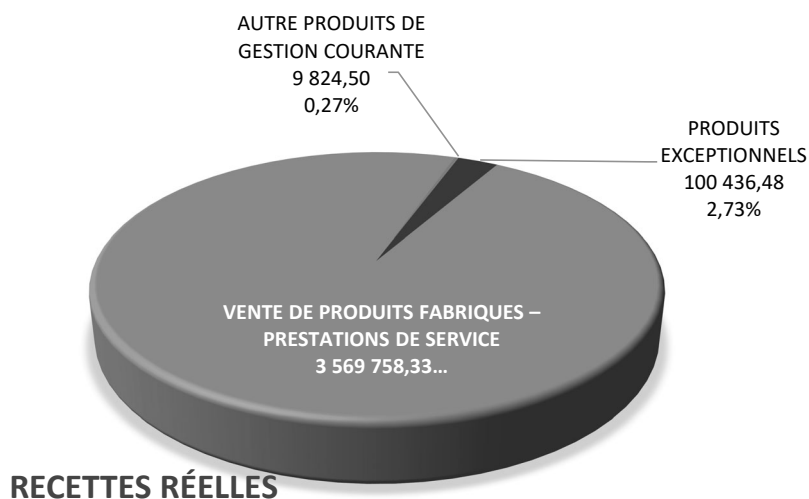
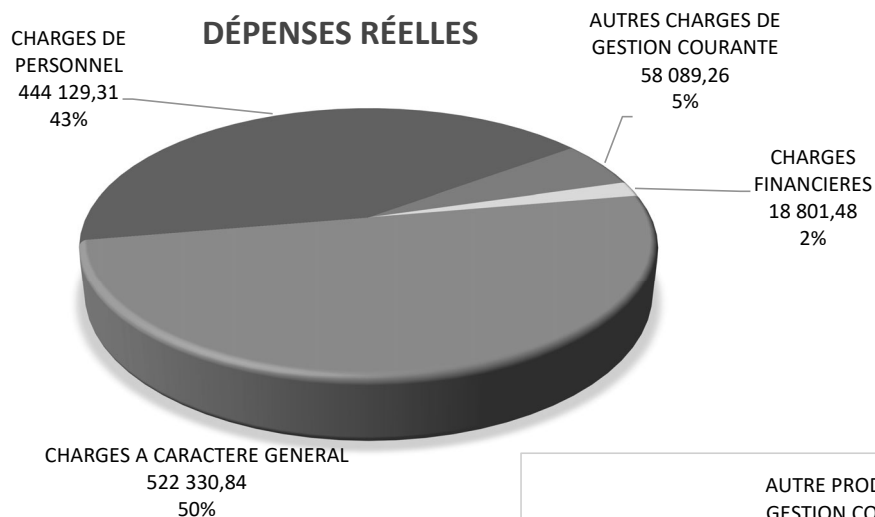
Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau.

Après sa présentation par chapitres de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, le comité syndical est invité à délibérer en vue de l'adoption par nature du Budget Primitif 2021.

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2020	Mandats ou titres émis en 2020	PROPOSITION BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	667 588,00	522 330,84	599 258,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	477 000,00	444 129,31	512 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	64 100,00	58 089,26	88 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	20 000,00	18 801,48	17 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 233 688,00	1 043 350,89	1 221 258,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 171 792,00	0,00	1 947 381,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 398 000,00	2 346 512,55	2 220 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		3 569 792,00	2 346 512,55	4 167 381,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 803 480,00	3 389 863,44	5 388 639,00
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 181 000,00	3 569 758,33	3 384 000,00
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	9 824,50	10 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,07	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	117 995,00	100 436,48	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 308 995,00	3 680 021,38	3 394 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	493 480,00	493 476,04	510 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		493 480,00	493 476,04	510 000,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 802 475,00	4 173 497,42	3 904 000,00
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 001 005,00	1 001 005,79	1 484 639,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 803 480,00	5 174 503,21	5 388 639,00



B - Section
d'investissement //

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2020	Mandats ou titres émis en 2020	PROPOSITION BP 2021
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	264 000,00	263 605,85	246 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 395,00	13 796,72	86 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 183 933,00	2 844 486,00	7 940 675,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	6 497 333,00	3 121 888,57	8 272 675,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	493 480,00	493 476,04	510 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	137 271,00	137 270,70	60 505,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	628 746,00	630 746,74	570 505,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 126 079,00	3 752 635,31	8 843 180,00
	001 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	902 411,00	902 410,40	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 028 490,00	4 655 045,71	8 843 180,00
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	1 836 708,00	1 836 708,00	300 000,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	2 015 362,00	926 843,25	3 446 689,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	332 086,00	0,00	139 046,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	137 271,00	137 270,70	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 321 427,00	2 900 821,95	3 885 735,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 171 792,00	0,00	1 947 381,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 398 000,00	2 346 512,55	2 220 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	137 271,00	137 270,70	60 505,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 707 063,00	2 483 783,25	4 227 886,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 028 490,00	5 384 605,20	8 113 621,00
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	729 559,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 028 490,00	5 384 605,20	8 843 180,00

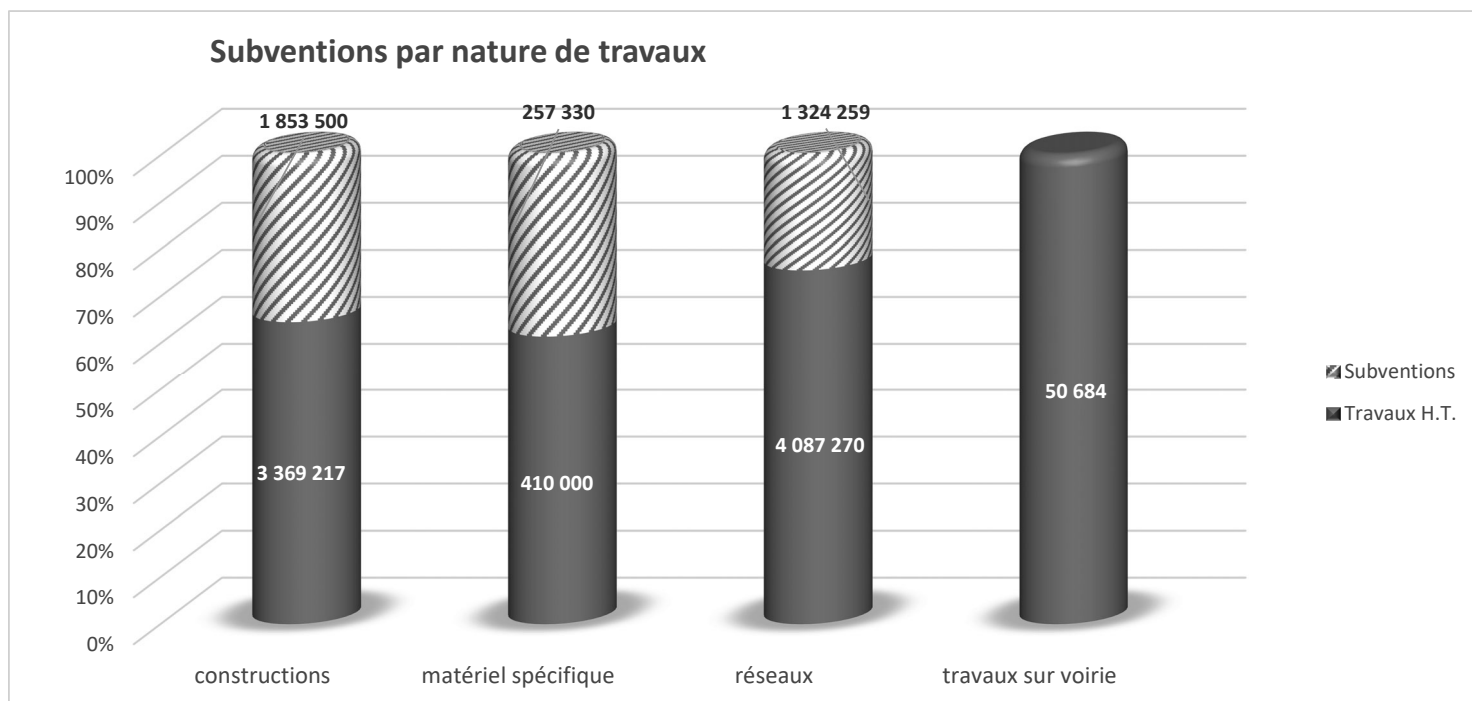
Détail dépenses d'équipement

Propositions BP 2021	Libellé des opérations
380 000,00	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - Période de préparation (dossiers d'exécution, etc...)
50 000,00	Bâche de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT - Avenant MOE, révisions et remise en état du site
1 000 000,00	Marchés de travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bâche eaux brutes de 500 m3 «la Petite Grange» + station d'alerte
215 000,00	Equipements pour suivi évolution qualité eau (sondes), régulateurs, capteurs (AELB) + sectorisation supplémentaire
1 780 000,00	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
300 000,00	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
20 000,26	Accord-cadre pour recherche d'amiante (+HAP) dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
20 000,00	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
20 000,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
75 000,00	Accord-cadre Clôtures - PPI Forage de Mon Cocu et Puits de Seychas Commune de SEREILHAC
10 000,00	Travaux dans les PPC des Terres de la Chapelle - Commune de Saint VICTURNIEN
210 000,00	Réhabilitation ouvrages d'art et mise en sécurité des ouvrages
310 000,00	Renforcement et sécurisation BISMIE L'AIGUILLE / BURGNAC
412 400,00	Renforcement et sécurisation GLANGES et Saint GERMAIN les BELLES - Interconnexion UDI LA GRILLERE
412 498,00	Station de neutralisation à FONT L'HERMITTE commune de RILHAC LASTOURS
25 885,00	Purges automatiques Glanges et Saint Germain les Belles - problématique CVM
112 445,00	Programme Travaux : renouvellement conduites CVM (la Porcherie, Glanges et saint Germain les Belles) - Tranche 1
250 000,00	Renf. Et sécurisation Bussiere, Ladignac (substitution de ressource de la Roche Blanche)
150 000,00	Programme Travaux AAP Adour Garonne : renouvellement conduites fuyardes sur PENSOL - Tranche 1
95 000,00	GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU - BILAN BESOINS-RESSOURCES / PGSSE - PHASE 1 «Instrumentation»
100 000,00	TRAVAUX DIVERS
5 948 228,26	s/total Programme TRAVAUX 2021
1 992 446,74	R.A.R. 2020
7 940 675,00	TOTAL TRAVAUX 2021

Détail recettes d'équipement

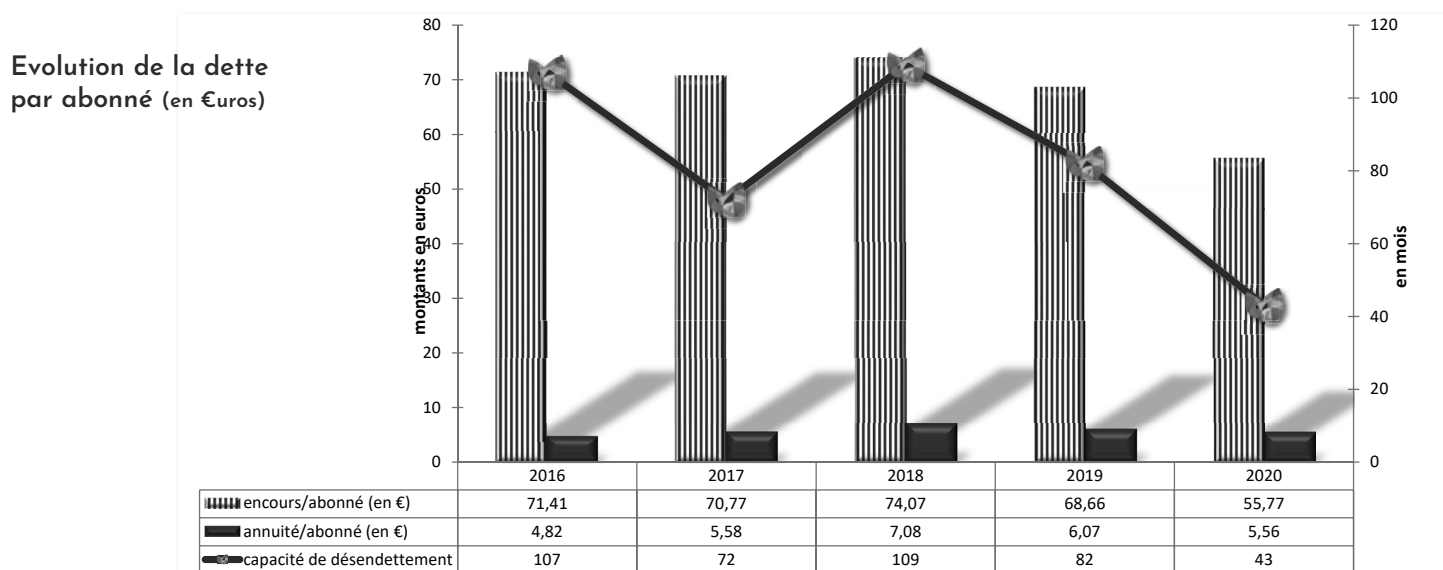
BP 2021	Libellé des opérations
12 650,00	subvention AEAdour-Garonne étude diagnostic des 6 communes du bassin Adour-Garonne
286 440,00	Subvention AELB construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat/409 200 au total
171 600,00	Subvention Dpt87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat / 184 000 au total
98 000,00	Subvention Dpt87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat - 2ème tranche
74 800,00	Subvention Dpt87 - Commune de LA MEYZE – substitution de la ressource en eau souterraine – lieux-dits : « La Bastide » - « Entraygas » et « Maison Neuve »
43 750,00	Subvention DETR Substitution de la ressource en eau entre La Bastide et Maison Neuve à LA MEYZE
25 604,00	Dpt87 : Réalimentation des hameaux de Doumingeas, Le Buisson et Pommet à Ladignac-le-Long par le syndicat
45 910,80	Dpt87 : Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
34 433,10	Subvention AELB Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
16 298,40	Dpt87 : Mise en sécurité des réservoirs de FLAVIGNAC, CIEUX, ISLE, GLANGES et SAINT YRIEIX-LA-PERCHE
10 710,00	Subvention AELB - Etude de connaissance patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable par la mission principale de mise à jour de la cartographie SIG des communes de LA MEYZE, LA PORCHERIE, LADIGNAC LE LONG et SEREILHAC / 14 700 au total
1 020,00	Subvention Dpt87 étude complémentaire de connaissance patrimoniale sur La Meyze, La Porcherie, Ladignac-Le-Long, Séreilhac, Saint Germain-les-Belles, Glanges et St Vitte/Briance
5 438,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
25 692,80	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
20 306,47	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Mise en place de compteurs de Sectorisation
33 844,13	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Sectorisation
7 380,45	Subvention AELB - Interconnexion de secours SEREILHAC
101 588,90	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau Bussière-Galant, Coussac-Bonneval, Ladignac-le-Long, La Meyze et St Jean-Ligoure
5 068,00	Subvention Dpt87 mise en sécurité de la station des Crozes
1 020 535,05	TOTAL RAR SUBVENTIONS
11 600,00	Subvention Dpt87 renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes en Briance (travaux d'aménagement des berges)
433 800,00	Subvention AELB station de SOLIGNAC - station d'alerte travaux dans PPC de la prise d'eau du Vigen sur la Briance / 433 800 au total
238 360,56	subvention DETR bâche et prise d'eau au VIGEN
75 000,00	Subvention AELB prise d'eau de SOLIGNAC - Travaux PPC
5 000,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - DUP LES CROZES
131 190,00	Subvention AELB système de régulation de la pression des réseaux AEP (régulateurs, capteurs, sondes)
42 075,00	Subvention Dpt87 mise en place de sondes de télésurveillance du réseau
19 200,00	Subvention Dpt87 dévoiement de réseaux RD20 à Aix/Vienne
20 000,00	Subvention Dpt87 - Travaux de dévoiement du réseau d'eau potable dans le cadre de l'aménagement de la R.D. n°19 par le conseil départemental – « Les Ganes de Cherveix » - Commune de SAINT YRIEIX LA PERCHE
12 800,00	Subvention Dpt87 aménagement RD Bournazeau St Priest sous Aix
17 301,00	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau la Porcherie - «La Roche» «Puy Archer»
37 500,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Substitution La Meyze
328 320,00	subvention AELB Renouvellement des canalisations fuyardes
258 000,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes
118 800,00	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau la Porcherie, Royères et Saint Germain les Belles
26 250,00	Subvention DPT87 - Renforcement des périmètres de protection réglementaires autour des puits et captages – travaux et études préalables – SEREILHAC et SAINT VICTURNIEN
11 160,00	Subvention Dpt87 chloration relai sur les réservoirs de «Puy Chevalier» à Marvagal et du «Puy» à Bussière-Galant
8 354,39	subvention DETR Mise en place de chloration relai
123 360,00	Subvention Dpt87 - Renforcement et sécurisation de la distribution d'eau potable sur les communes de BEYNAC, BURGNAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et la partie
206 249,00	subvention AELB captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
120 000,00	subvention Dpt87 captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
10 400,00	Subvention Dpt87 installation purges auto sur Glanges et St Germain-les-Belles
171 434,00	1er acompte versement SE3R du compte de renouvellement pour participation aux travaux de modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC
2 426 153,95	TOTAL SUBVENTIONS 2021
3 446 689,00	TOTAL BP 2021

Subventions par nature de travaux - Programme 2021



Endettement du syndicat

Au 1er janvier 2021, l'**endettement** du Syndicat, qui s'élève à **2 799 827,70 €** est composé de **11 contrats de prêts**.



Balance générale

Section d'exploitation

Dépenses 5 388 639,00 €
 Recettes 5 388 639,00 €

Fait à Aix sur Vienne, le 1er Avril 2021
 Le Président

Section d'investissement

Dépenses 8 843 180,00 €
 Recettes 8 843 180,00 €

Maurice LEBOUTET

ANNEXE 1 - Etat de la dette

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE / DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/2021 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice 2021	Dont Intérêts (2)	Capital
TOTAL	4 016 675,36	2 554 185,67	262 455,61	16 813,58	245 642,03
Organismes de droit privé (3)					
Crédit Agricole	229 015,46 €	116 126,44	23 303,24	4 487,78	18 815,46
Caisse des dépôts et cons.	214 800,00 €	177 200,00	11 974,00	2 574,00	9 400,00
Caisse d'Epargne	765 247,10 €	504 646,25	67 522,64	9 751,80	57 770,84
Autres prêteurs divers	2 866 160,00 €	1 756 212,98	159 655,73		159 655,73

A 2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N)	Organisme prêteur	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2021	Capital restant dû au 31/12/2021	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		4 016 675,36	2 799 827,70	2 554 185,67		16 813,58	100,00
<i>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</i>		4 016 675,36	2 799 827,70	2 554 185,67		16 813,58	100,00
0098 Avance financière Agence de l'eau	Autres prêteurs	2 866 160,00	1 915 868,71	1 756 212,98			68,76
0102 Financement parc compteur	Caisse d'Eparg	550 000,00	410 349,45	374 662,82	0,8800	3 493,53	14,67
0103 Emprunt la Porcherie n°8410	Caisse d'Eparg	78 096,57	59 602,16	53 006,69	3,41	1 948,69	2,08
0104 Emprunt La Porcherie	Caisse des dép	97 500,00	90 000,00	87 500,00	1,5	1 125,00	3,43
0105 Emprunt Ladignac le Long	Caisse d'Eparg	105 000,00	75 000,00	65 000,00	4,59	3 270,38	2,54
0106 Emprunt Séreilhac	Caisse d'Eparg	2 150,53	17 465,48	11 976,74	5,95	1 039,20	0,47
0108 Emprunt Séreilhac	Caisse des dép	117 300,00	96 600,00	89 700,00	1,75	1 449,00	3,51
0109 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	65 805,83	55 313,40	49 687,83	4,7	2 501,55	1,95
0110 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	54 139,03	48 755,23	46 000,22	1,55	739,75	1,80
0111 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	30 708,41	24 013,47	20 438,39	4,5	1 080,61	0,80
0112 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	19 814,99	6 859,80		3,85	165,87	0,25

ANNEXE 2 - Dotation aux amortissements

N° COMPTE	LIBELLES	VALEUR INITIALE	MONTANT ANNUEL	RESTE A AMORTIR
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS NUS	47 912,19	2 002,00	28 957,39
28125	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS BÂTIS	11 611,00	774,00	10 837,00
28128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	112 040,21	7 712,00	93 380,21
281311	CONSTRUCTIONS BATIMENTS D'EXPLOITATION	19 626 462,26	462 658,00	13 897 364,26
281351	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	214 164,08	6 349,00	171 587,08
2811315	CONSTRUCTIONS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 280 315,35	21 339,00	1 258 976,35
28148	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	23 356,72	467,00	1 407,72
281561	MATERIEL SPECIFIQUE	2 319 466,51	127 122,00	1 400 847,74
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	61 488 110,40	1 416 113,00	34 925 038,14
28051	LOGICIELS INFORMATIQUES	10 859,54	5 430,00	0,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	12 269,26	3 067,00	0,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	30 878,18	7 132,00	14 216,18
28184	MOBILIER	10 649,66	1 064,00	4 482,66
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 946,44	7 648,00	16 786,19
281728	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	18 246,99	1 216,00	17 030,99
2817311	BATIMENTS D'EXPLOITATION RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	890 728,66	21 647,00	801 141,09
2817531	RESEAUX RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	2 645 674,75	99 249,00	2 217 404,90
2817561	MATERIEL SPECIFIQUE RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	211 033,72	15 475,00	146 412,24
282531	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION / RESEAUX	149 741,64	7 130,00	128 351,64
TOTAL		89 145 467,56	2 213 594,00	55 134 221,78

Amortissement des subventions – année 2021

Total à amortir (depuis 1993) : 13 465 576,14 €

Montant annuel : 506 565,46 €

ANNEXE 3 -

Etat du personnel au 1^{er} Janvier 2021

GRADES OU EMPLOIS		SECTEUR ADMINISTRATIF		SECTEUR TECHNIQUE	
CATEGORIES		C	B	C	B
EFFECTIFS	BUDGETAIRES	2	2	2	4
	POURVUS	2	2	2	4
Dont : TEMPS NON COMPLET		0	0	1	0

ANNEXE 4 - Prix de l'eau



Communes du ressort de l'Agence de l'eau

ANNEES	LOIRE BRETAGNE			ADOUR GARONNE		
	2020	2021	% 2021/2020	2020	2021	% 2021/2020
1° Parties fixes :						
Délégataire	22,48 €	22,72 €	1,07%	22,48 €	22,72 €	1,07%
Syndicat	<u>18,00 €</u>	<u>18,00 €</u>	0,00%	<u>18,00 €</u>	<u>18,00 €</u>	0,00%
TOTAUX :	40,48 €	40,72 €	0,59%	40,48 €	40,72 €	0,59%
2° Consommation proportionnelle:						
Part Délégataire	0,8602	0,8694	1,07%	0,8602	0,8694	1,07%
Surtaxe syndicale (0-50 000 m3)	<u>0,5000</u>	<u>0,5000</u>	0,00%	<u>0,5000</u>	<u>0,5000</u>	0,00%
TOTAUX :	1,3602	1,3694	0,68%	1,3602	1,3694	0,68%
3° Redevances :						
Contre Valeur Pollution	0,2300	0,2300		0,3300	0,3300	
Prélèvement	<u>0,0485</u>	<u>0,0510</u>		<u>0,0485</u>	<u>0,0510</u>	
TOTAUX :	0,2785	0,2810	0,00%	0,3785	0,3810	0,66%
4° Taxes :						
T. V. A. : 5,50 % sur tous les produits						
Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m ³ , partie fixe comprise	250,17 €	251,90 €		262,83 €	264,56 €	
Prix du mètre cube T. T. R. C.	2,0847 €	2,0992 €	0,69%	2,1902 €	2,2047 €	0,66%



Agence Loire Bretagne

Tarif 2020 : 2.0847 €

Tarif 2021 : 2.0992 €

Agence Adour Garonne

Tarif 2020 : 2.1902 €

Tarif 2021 : 2.2047 €

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-06

Séance du 01/04/2021

Aliénation d'un bien immobilier : vente d'une parcelle de terrain au Conseil Départemental de la Haute Vienne

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
112	56	6	62

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 19 mars 2021, s'est réunie en session ordinaire rue de la Gare - Salle Georges BIZET à BOSMIE-L'AIGUILLE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, Didier CHARPENTIER, Thierry GOURAUD, MME Céline GROS, M. Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Pascal GUYONNAUD, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Claude CASSAT, Clément RAVAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Guillaume ANTENOR, Gérard TRICONE, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, Georges BEAUDOU, MME Françoise GARNIER, MM. Christian CHIROL, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Didier GRABIAUD, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, MM. Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Jean Pierre FRUGIER, Yves JASMAIN, Frédéric MECHIN, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, Frédéric LAPEYRONNIE, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Henri JACQUES, MME Sylvie MOLINES, MM. Patrick LEBEDEL, MME Marie LINET, MM. Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, MME Véronique LAGRANGE, MM. Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, M. Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Christian LATOUILLE à M. Maurice LEBOUTET ; M. Manuel VERGER à M. Gaston CHASSAIN ; M. Philippe ROUGERIE à M. Jean DUCHAMBON ; M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Karl PERIGAUD à M. Pascal THEILLET ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier LEYRIS.

Le rapport entendu ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques et plus particulièrement l'article L3112-1 ;

Vu l'avis du service des domaines en date du 14 novembre 2019 ;

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-06

Séance du 01/04/2021

Aliénation d'un bien immobilier : vente d'une parcelle de terrain au Conseil Départemental de la Haute Vienne

Considérant :

- que le Conseil Départemental de la Haute Vienne a besoin d'une emprise sur la parcelle n°53 section AZ appartenant au Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour l'aménagement de la déviation de la Route Départementale n°20 au niveau de la Route de LAGEAUD sur la commune d'AIXE SUR VIENNE ;
- que ce bien restera dans le domaine public ;
- que le Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE prendra à sa charge les frais de bornage ainsi que les frais de notaire liés à l'acquisition ;

Après avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, le Comité Syndical :

Article 1 : décide de vendre au Conseil Départemental de la Haute Vienne une partie de la parcelle n°53 section AZ d'une surface de 36 m², sise « Route de LAGEAUD » - « Avenue des CARS » de la commune d'AIXE SUR VIENNE au prix de 158 € ;

Article 2 : autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette vente ;

Article 3 : prend acte que l'ensemble des frais liés à cette transaction seront supportés par l'acquéreur.

VOTE
Pour : 62
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 01 avril 2021.

Le Président du Syndicat,

SYNDICAT DES EAUX



VIENNE • BRIANCE • GORRE

Maurice LEBOUTET.

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-07

Séance du 01/04/2021

***Délégation par affermage du service de production et de distribution d'eau potable
01/01/2017 au 31/12/2028 – Pénalité pour objectif non atteint sur le rendement de réseau
en 2019***

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
112	56	6	62

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 19 mars 2021, s'est réunie en session ordinaire rue de la Gare - Salle Georges BIZET à BOSMIE-L'AIGUILLE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, Didier CHARPENTIER, Thierry GOURAUD, MME Céline GROS, M. Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUILLLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Pascal GUYONNAUD, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Claude CASSAT, Clément RAVAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Guillaume ANTENOR, Gérard TRICONE, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, Georges BEAUDOU, MME Françoise GARNIER, MM. Christian CHIROL, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Didier GRABIAUD, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, MM. Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Jean Pierre FRUGIER, Yves JASMAIN, Frédéric MECHIN, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, Frédéric LAPEYRONNIE, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Henri JACQUES, MME Sylvie MOLINES, MM. Patrick LEBEDEL, MME Marie LINET, MM. Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, MME Véronique LAGRANGE, MM. Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, M. Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Christian LATOUILLE à M. Maurice LEBOUTET ; M. Manuel VERGER à M. Gaston CHASSAIN ; M. Philippe ROUGERIE à M. Jean DUCHAMBON ; M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Karl PERIGAUD à M. Pascal THEILLET ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier LEYRIS.

Vu le contrat d'affermage du 1^{er} janvier 2017 modifié par les avenants n°1, n°2, n°3, n°4 et n°5 respectivement des 14 mars 2017, 07 mars 2018, 12 mars 2019, 17 mars 2020 et le 29 septembre 2020 avec la société SE3R par lequel la Collectivité a confié l'exploitation de son service de production et de distribution d'eau potable pour une durée de 12 ans ;

Vu l'article 2 de l'avenant n°3 du Contrat de Délégation de Service Public fixant un objectif minimal de rendement de réseau pour 2019 de 82,69 % ;

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-07

Séance du 01/04/2021

Délégation par affermage du service de production et de distribution d'eau potable 01/01/2017 au 31/12/2028 – Pénalité pour objectif non atteint sur le rendement de réseau en 2019

Vu la délibération n°2020-63 du 29 septembre 2020 présentant le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public relatif à l'exercice de consommation 2019 du Syndicat Vienne Briance Gorre ;

Considérant que le rendement de réseau constaté sur l'année 2019 est de 80,07 % ;

Considérant que la non obtention de l'objectif entraîne par conséquent, l'application d'une pénalité décrite à l'article 12.2, alinéa 11, du contrat de Délégation de Service Public ;

Oùï l'exposé du Président ;

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : décide d'appliquer la pénalité d'un montant de 52 215,29 € pour non atteinte de l'objectif de rendement de réseau en 2019 ;

Article 2 : autorise Monsieur le Président à émettre un titre de recette à l'encontre du délégataire le Service des Eaux des Trois Rivières (SE3R) et à faire respecter les droits et obligations des différentes parties.

VOTE
<i>Pour : 62</i>
<i>Contre : -</i>
<i>Abstention : -</i>
<i>Ne prend pas part au vote : -</i>

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 01 avril 2021.

Le Président du Syndicat,

SYNDICAT DES EAUX



VIENNE • BRIANCE • GORRE

Maurice LEBOUTET

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-08

Séance du 01/04/2021

Compte Administratif du SMAEP Vienne Briance Gorre – exercice 2020

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
112	56	5	61

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 19 mars 2021, s'est réunie en session ordinaire rue de la Gare - Salle Georges BIZET à BOSMIE-L'AIGUILLE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, Didier CHARPENTIER, Thierry GOURAUD, MME Céline GROS, M. Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOMILLOUX, Daniel LAVALADE, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, Gilles ROQUES, Pascal GUYONNAUD, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Claude CASSAT, Clément RAVAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Guillaume ANTENOR, Gérard TRICONE, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, Georges BEAUDOU, MME Françoise GARNIER, MM. Christian CHIROL, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Didier GRABIAUD, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, MM. Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Jean Pierre FRUGIER, Yves JASMAIN, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, Frédéric LAPEYRONNIE, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Henri JACQUES, MME Sylvie MOLINES, MM. Patrick LEBEDEL, MME Marie LINET, MM. Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, MME Véronique LAGRANGE, MM. Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, M. Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Manuel VERGER à M. Gaston CHASSAIN ; M. Philippe ROUGERIE à M. Jean DUCHAMBON ; M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Karl PERIGAUD à M. Pascal THEILLET ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier LEYRIS.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Vice-Président délégué aux finances, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable « VIENNE BRIANCE GORRE » ;

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-08

Séance du 01/04/2021

Compte Administratif du SMAEP Vienne Briance Gorre – exercice 2020

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : *le compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2020 est approuvé. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération ;*

Article 2 : *les recettes et les dépenses de l'exercice 2020 du budget du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE exécutées en comptabilité M49 sont arrêtées aux montants suivants :*

SYNTHESE DES RESULTATS	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT :			
· Dépenses.....	3 389 863,44	0,00	3 389 863,44
· Recettes.....	4 173 497,42	1 001 005,79	5 174 503,21
RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	783 633,98	1 001 005,79	1 784 639,77
INVESTISSEMENT :			
· Dépenses.....	3 752 635,31	902 410,40	4 655 045,71
· Recettes.....	5 384 605,20	0,00	5 384 605,20
SOLDE D'EXECUTION	1 631 969,89	-902 410,40	729 559,49
ENSEMBLE :			
· Dépenses.....	7 142 498,75	902 410,40	8 044 909,15
· Recettes.....	9 558 102,62	1 001 005,79	10 559 108,41
RESULTATS DE CLOTURE	2 415 603,87	98 595,39	2 514 199,26

VOTE

Pour : 61

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 01 avril 2021.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE | BRIANCE | GORRE

Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-09

Séance du 01/04/2021

Compte de gestion du trésorier – exercice 2020

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
112	57	6	63

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 19 mars 2021, s'est réunie en session ordinaire rue de la Gare - Salle Georges BIZET à BOSMIE-L'AIGUILLE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, Didier CHARPENTIER, Thierry GOURAUD, MME Céline GROS, M. Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, Gilles ROQUES, Pascal GUYONNAUD, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Claude CASSAT, Clément RAVAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Guillaume ANTENOR, Gérard TRICONE, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, Georges BEAUDOU, MME Françoise GARNIER, MM. Christian CHIROL, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Didier GRABIAUD, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, MM. Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Jean Pierre FRUGIER, Yves JASMAIN, Frédéric MECHIN, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTEAULT, Philippe ROUGERIE, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, Frédéric LAPEYRONNIE, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Henri JACQUES, MME Sylvie MOLINES, MM. Patrick LEBEDEL, MME Marie LINET, MM. Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, MME Véronique LAGRANGE, MM. Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, M. Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Christian LATOUILLE à M. Maurice LEBOUTET ; M. Manuel VERGER à M. Gaston CHASSAIN ; M. Philippe ROUGERIE à M. Jean DUCHAMBON ; M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Karl PERIGAUD à M. Pascal THEILLET ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier LEYRIS.

Aux termes de l'article L1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical doit se prononcer sur les comptes remis par Monsieur le Trésorier Principal.

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur Dominique MALEYRIE, le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, qui comprend la situation comptable à la date du 31 décembre 2019 et les recettes et dépenses au 31 décembre 2020 ;

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2020 établi au regard du compte susmentionné ;

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-09

Séance du 01/04/2021

Compte de gestion du trésorier – exercice 2020

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice ;

Considérant que la comptabilité de Monsieur Dominique MALEYRIE, le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

Statuant sur la situation comptable à la date du 31 décembre 2020 sauf règlement et apurement par l'autorité compétente conformément aux prescriptions de la loi, admet les recettes et les dépenses pour les sommes suivantes :

	RESULTAT DE CLOTURE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLOTURE 2020
FONCTIONNEMENT :	1 001 005,79 €	783 633,98 €	1 784 639,77 €
INVESTISSEMENT :	-902 410,40 €	1 631 969,89 €	729 559,49 €
TOTAL	98 595,39 €	2 415 603,87 €	2 514 199,26 €

Statuant sur les opérations de l'exercice 2020, admet les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice égaux à ceux du compte administratif du Président.

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés, émet un avis favorable, au compte de gestion de Monsieur le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, pour l'exercice 2020.

VOTE
Pour : 63
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 01 avril 2021.
Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • ERANÇE • GORRE
Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-10

Séance du 01/04/2021

Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2020 au Budget Primitif 2021

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
112	57	6	63

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 19 mars 2021, s'est réunie en session ordinaire rue de la Gare - Salle Georges BIZET à BOSMIE-L'AIGUILLE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, Didier CHARPENTIER, Thierry GOURAUD, MME Céline GROS, M. Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, Gilles ROQUES, Pascal GUYONNAUD, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Claude CASSAT, Clément RAVAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Guillaume ANTENOR, Gérard TRICONE, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, Georges BEAUDOU, MME Françoise GARNIER, MM. Christian CHIROL, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Didier GRABIAUD, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, MM. Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Jean Pierre FRUGIER, Yves JASMAIN, Frédéric MECHIN, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTEAULT, Philippe ROUGERIE, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, Frédéric LAPEYRONNIE, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Henri JACQUES, MME Sylvie MOLINES, MM. Patrick LEBEDEL, MME Marie LINET, MM. Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, MME Véronique LAGRANGE, MM. Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, M. Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Christian LATOUILLE à M. Maurice LEBOUTET ; M. Manuel VERGER à M. Gaston CHASSAIN ; M. Philippe ROUGERIE à M. Jean DUCHAMBON ; M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Karl PERIGAUD à M. Pascal THEILLET ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier LEYRIS.

Le Comité Syndical ;

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020 du SMAEP Vienne Briance Gorre ;

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un résultat comptable pour le SMAEP Vienne Briance Gorre :

Excédent d'exploitation : 1 784 639,77 €

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-10

Séance du 01/04/2021

Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2020 au Budget Primitif 2021

Statuant sur le résultat à affecter ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : décide d'affecter au Budget Primitif 2021 le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	902 410,40 €	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	0,00 €	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	1 001 005,79 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	3 752 635,31 €	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 389 863,44 €
RECETTES DE L'EXERCICE	5 384 605,20 €	RECETTES DE L'EXERCICE	4 173 497,42 €
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	1 631 969,89 €	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	783 633,98 €
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	729 559,49€	<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	1 784 639,77 €
Résultat global	729 559,49€	Résultat global	1 784 639,77 €
RESTES A REALISER DEPENSES	2 017 612,02€	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	300 000,00 €
RESTES A REALISER RECETTES	1 020 535,05 €	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	267 517,48 €	TOTAL A AFFECTER	300 000,00 €
PRELEVEMENT A EFFECTUER sur la Section de Fonctionnement	300 000,00 €	REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)	1 484 639,77 €

VOTE

Pour : 63

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 01 avril 2021.

Le Président du Syndicat,

SYNDICAT DES EAUX

VIENNE • BRIANCE • GORRE

Maurice LEBOUTET

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-11

Séance du 01/04/2021

Budget Primitif 2021

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
112	57	6	63

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 19 mars 2021, s'est réunie en session ordinaire rue de la Gare - Salle Georges BIZET à BOSMIE-L'AIGUILLE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents :

MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, Didier CHARPENTIER, Thierry GOURAUD, MME Céline GROS, M. Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, Gilles ROQUES, Pascal GUYONNAUD, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Claude CASSAT, Clément RAVAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Guillaume ANTENOR, Gérard TRICONE, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, Georges BEAUDOU, MME Françoise GARNIER, MM. Christian CHIROL, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Didier GRABIAUD, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, MM. Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Jean Pierre FRUGIER, Yves JASMAIN, Frédéric MECHIN, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTEAULT, Philippe ROUGERIE, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, Frédéric LAPEYRONNIE, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Henri JACQUES, MME Sylvie MOLINES, MM. Patrick LEBEDEL, MME Marie LINET, MM. Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, MME Véronique LAGRANGE, MM. Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, M. Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

POUVOIRS DE VOTE : M. Christian LATOUILLE à M. Maurice LEBOUTET ; M. Manuel VERGER à M. Gaston CHASSAIN ; M. Philippe ROUGERIE à M. Jean DUCHAMBON ; M. Bertrand DESBORDES à M. Michel SARRE ; M. Karl PERIGAUD à M. Pascal THEILLET ; Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier LEYRIS.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et des nouvelles dispositions de la loi NOTRe, le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, Vice-Président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2021.

Ces informations résultent des orientations définies par le Comité Syndical lors de l'organisation du débat sur les Orientations Budgétaires pour l'année 2021 en date du 25 février 2021.

Ce projet atteint un volume global de 14,232 M€ en hausse de 10,91% par rapport au budget 2020 (12,832 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes : 5,389 M€ en fonctionnement et 8,843 M€ en investissement.

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-11

Séance du 01/04/2021

Budget Primitif 2021

Il présente les principaux points :

- ❏ 512 000 € pour le poste Charges de personnel prenant en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice et le recrutement d'un adjoint administratif et d'un adjoint technique lié à l'extension du périmètre syndical sur ces trois dernières années et à la réorganisation des services. Les charges de personnel représentent au budget 41,92% des dépenses réelles de fonctionnement ;
- ❏ 599 258 € de charges de gestion courante contre 522 330,84 € en 2020. Cette augmentation est constatée essentiellement sur les postes suivants :
 - études et recherches correspondant essentiellement à l'étude sur l'aire d'alimentation du captage de la Grillère pour la reconquête de la qualité des eaux ;
 - pour le volet communication pour améliorer la visibilité du Syndicat, maître d'ouvrage, au travers de la mise en place de panneaux d'identification sur les ouvrages de la collectivité, entre autres, mais aussi l'organisation d'une visite de certaines installations du Syndicat sur une journée pour les délégués courant 2021. Cette visite programmée en 2020 après les élections n'avait pas pu se concrétiser à cause de la crise sanitaire ;
- ❏ les charges financières à hauteur de 17 000 € en fonctionnement et de 246 000 € de remboursement du capital des emprunts en investissement ont baissé de l'ordre de 1 % ;
- ❏ 3 358 000 € (3 543 484,94 € en 2020) de recettes de surtaxe en légère baisse (5%) due à la baisse des consommations des deux principaux industriels, au maintien des consommations domestiques et au montant des impayés qui est également à prendre en compte.

Le niveau d'investissement a augmenté de 28,41 % : les prévisions des dépenses d'équipements s'élèvent à 7 940 675 € H.T. y compris les restes à réaliser contre 6 183 933 € H.T. en 2020. Ces dépenses représentent près de 151.73 € par abonné.

Le Débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est tenu en séance du 25 février 2021 faisait état d'un programme d'investissement très ambitieux sur les 5 prochaines années générant un besoin de financement à compter de l'année 2022 lié essentiellement aux travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement des eaux de SOLIGNAC.

Pour que ce programme d'investissement ait un impact limité sur les tarifs appliqués et sur l'endettement de la collectivité, le Budget Primitif 2021 qui est présenté tient compte d'un lissage des travaux sur les 5 prochaines années en fonction des priorités.

Ainsi le besoin de financement sera limité et n'impactera pas le prix de l'eau à court terme conformément au vote des tarifs décidé par le Comité Syndical en date du 1^{er} décembre 2020.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2021 sont les suivantes :

■ Phase préparatoire aux travaux de modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC :	380 000,00 €
■ Travaux sur les PPC du VIGEN, de SEREILHAC et de SAINT VICTURNIEN :	1 085 000,00 €
■ Instrumentation des ressources en eau souterraine :	95 000,00 €
■ Interventions sur le réseau AEP :	3 615 730,00 €
■ Construction d'une station de Neutralisation à RILHAC LASTOURS	412 498,00 €
■ Réhabilitation d'ouvrages d'art et mise en sécurité :	210 000,00 €

Pour l'année 2021, le montant affecté aux interventions sur le réseau (renouvellement, renforcement et sécurisation) de 3 615 730,00 € H.T. est important du fait, entre autres, des aides exceptionnelles accordées pour le renouvellement des canalisations fuyardes au travers des différents appels à projets.

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°2021-11

Séance du 01/04/2021

Budget Primitif 2021

Le financement de ce projet de budget s'appuie principalement sur les sources de financement suivantes :

- ☒ la surtaxe syndicale, conformément aux tarifs votés lors de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2020 sans augmentation, en termes de recettes d'exploitation ;
- ☒ les recettes réelles d'investissement sont estimées à 3 855 735 €. Elles comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE, des agences de l'eau LOIRE BRETAGNE et ADOUR GARONNE et de l'ETAT (DETR) chiffrées à 3 446 689 € avec des montants importants accordés au travers des appels à projets initiés par le Plan de Relance ;
- ☒ les dotations aux amortissements à hauteur de 2 220 000 € participent à l'autofinancement.

Après avoir pris en compte l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement), la prévision d'un emprunt proposé pour équilibrer la section d'investissement a été arrêtée à 139 046,00 €. La mobilisation effective de cette autorisation d'emprunt sera conditionnée, comme chaque année, par les réalisations d'exercice et des besoins de trésorerie.

Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- ▀ L'état de la dette ;
- ▀ L'état des dotations aux amortissements ;
- ▀ La liste du personnel permanent ;
- ▀ Le prix du service public, par Agence de l'Eau.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : adopte, par chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, le Budget Primitif 2021 tel qu'il a été présenté ;

Article 2 : charge le Président de son exécution. La balance générale du Budget Primitif 2021 est la suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	5 388 639,00 €	5 388 639,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	8 843 180,00 €	8 843 180,00 €
TOTAL DU BUDGET	14 231 819,00 €	14 231 819,00 €

VOTE
Pour : 63
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 01 avril 2021.

Le Président du Syndicat,
SYNDICAT DES EAUX


VIENNE • ÉRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Modalité de publicité effectuée le :